

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 JANVIER 2017**

L'an Deux Mil Dix-Sept, le 16 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13 représentés : 2 votants : 15

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 11 janvier 2017

Présents : Monsieur Bruno VITTE, Le Maire, Monsieur Lionel DUJOL, Mesdames Laurence TICHON, Françoise CELERIEN, Véronique ORARD, Lucie ABISSET, Monique DA COSTA, Messieurs Damien BONNETON, Roger CHARVIN, Benoit VILLARD, François TERPANT, Tony VITALDURAND, André WUILLOT.

Pouvoir : Madame Jeannine FOURNAT donne pouvoir à Françoise CELERIEN
Monsieur Jean-Paul ROSAND a donné pouvoir à Bruno VITTE.

ORDRE DU JOUR :

- Tarif adhésion bibliothèque
- Désignation pour les commissions thématiques à l'agglo
- Transfert de la compétence PLUi
- Certificats d'Economies d'Energie
- Subvention cantine 2017
- Informations et Questions diverses

Madame Françoise CELERIEN a été élue secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 DECEMBRE 2016 EST APPROUVE A
L'UNANIMITE.***

Monsieur le maire ouvre la séance du conseil municipal. Il demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter une délibération (Signature d'une convention avec l'association « ESPERANCE HOSTUNOISE »).

Tarif adhésion bibliothèque

Lionel DUJOL explique que la Médiathèque de Valence a pour projet de mettre en place du numérique à la bibliothèque d'Hostun.

Une participation financière est demandée, par la Médiathèque de Valence, en prenant en considération le nombre d'habitants de notre commune, à hauteur de 0.40 €.

Il est donc proposé d'augmenter le tarif à 8 € au lieu de 7€ actuellement pour tous les adhérents pour l'année 2017.

Désignation des représentants aux commissions thématiques de la Communauté d'agglomération

Bruno VITTE indique que les différentes commissions permanentes de la Communauté d'agglomération ont été modifiées.

Il a été demandé que pour chacune de ces commissions, chaque commune ait la possibilité de désigner un représentant.

A ce titre, il a soumis les conseillers suivants :

Commissions	Titulaire	Suppléant	Auditeur libre
Economie, Tourisme, Emploi, Formation et Enseignement supérieur	Bruno VITTE		Lionel DUJOL
Développement durable, Aménagement du Territoire, Habitat, Transports, Transition énergétique, Environnement et Agriculture		Laurence TICHON	
Administration générale, Finances et Ressources	Jeannine FOURNAT	Bruno VITTE	
Assainissement, Gestion des déchets et Eclairage public		Jean-Paul ROSAND	Roger CHARVIN
Culture et Patrimoine	Véronique ORARD		Tony VITALDURAND
Sport et Enfance-Jeunesse			Monique DA COSTA
Développement social, Petite enfance, Gens du voyage, Crématorium		Françoise CELERIEN	

Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Suite à la fusion de la communauté de communes de la Raye avec la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, Bruno VITTE explique que la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové n°2014-366 en date du 24 mars 2014, rend obligatoire le transfert de cette compétence aux communautés d'agglomération, dans un délai de trois ans après la publication de la loi, sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20% de la population.

L'expiration du délai de trois ans se terminant le 27 mars 2017.

Il ressort qu'au niveau communal, cela semble particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie en fonction des spécificités

locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre.

Par ailleurs, les documents intercommunaux de planification qui impliquent une compatibilité des PLUS locaux viennent compléter le volet urbanisme communal, que ce soit en termes de déplacements ou d'habitat et garantissent ainsi une cohérence en matière d'aménagement.

Par conséquent, le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLUi à la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

Mutualisation des Certificats d'Economies d'Energie

Laurence TICHON donne lecture au Conseil Municipal de la proposition d'Energie SDED, Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, consistant à lui confier la gestion des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune, afin de les regrouper sur l'ensemble du département.

Le Syndicat d'Energies recueille auprès des collectivités leurs dossiers de travaux en vue d'obtenir des CEE. Après leur validation par l'Etat, l'objectif est de les vendre au plus offrant et de réserver la recette aux bénéficiaires des travaux.

Le conseil municipal décide d'approuver le principe de la convention de valorisation des certificats d'énergie.

Subvention 2017 – Cantine scolaire

Comme toutes les années, Bruno VITTE indique qu'afin de financer le fonctionnement de cette association, il est nécessaire de leur octroyer 5 600 € au titre de l'année 2017 suivant 4 échéances (1 400 € en janvier, avril, juillet et octobre).

Signature d'une convention avec l'association « Espérance Hostunoise »

Bruno VITTE rappelle que l'association « ESPERANCE HOSTUNOISE » a embauché, depuis le mois d'août 2016, un salarié en CAE afin d'encadrer les enfants aux entraînements, pour rechercher des sponsors et pour bien d'autres tâches.

A ce titre, il suggère à son assemblée de l'autoriser à signer une convention avec l'association « ESPERANCE HOSTUNOISE » afin de valider l'accord relatif à la mise à disposition d'une partie du temps de travail de celui-ci. En effet, la commune le sollicite pour encadrer les enfants lors des Temps d'Activités Périscolaires mais également pour compléter l'équipe du service technique.

Toutes les conditions de mise à disposition seront mentionnées dans cette convention.

Informations diverses

* **Inauguration MSAP 15h30 à La Poste**

* **Vœux : Samedi 21 janvier 2017 à 11h**

La séance est levée à 22 heures.

Prochaine réunion le Lundi 20 février 2017 à 19h30